

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales, modifiables sans préavis, s'appliquent à toute relation commerciale établie avec la SCEA Château Ellul-Ferrières, ci-après dénommée « le Vendeur ». Sauf stipulations particulières convenues par écrit entre les Parties, ces conditions prévalent sur tout autre document. Le fait que le Vendeur ne se prévale pas de l'une ou l'autre de ses dispositions ne peut s'interpréter comme renonciation à s'en prévaloir.

COMMANDES ET LIVRAISON

- toute commande doit être formulée par écrit au Vendeur, en précisant l'identité et les quantités des produits, le montant de la commande, le délai et l'adresse de livraison souhaités et être impérativement accompagnée du règlement intégral, sauf modalité préalablement convenue par écrit entre les Parties.
- le Vendeur reste libre d'accepter ou de refuser la commande, sans justification. En cas de refus, notamment pour rupture de stock, il en avise le Client et lui rembourse les sommes éventuellement perçues correspondants à ladite commande. En cas de modification de commande, les Parties conviennent de nouvelles conditions avant qu'elle ne soit éventuellement prise en compte.
- le Client s'engage à être majeur et âgé d'au moins 18 ans au moment de sa commande, dispensant le Vendeur d'effectuer toute vérification.
- les vins sont livrés en cartons de 6 bouteilles, sauf mention contraire.
- le Vendeur reste libre de refuser toute expédition, le Client faisant alors son affaire personnelle de la retraitaison des marchandises auprès du Vendeur. En cas d'accord sur l'expédition d'une commande, le Vendeur communiquera au Client les frais nécessaires et commandera le transport après réception de la totalité du règlement incluant le coût du transport par le Client.
- les expéditions s'effectuent sans garantie de délai, à compter de l'acceptation de la commande, de la réception du paiement intégral (sauf convention contraire) et des délais nécessaires à sa préparation. Les marchandises sont expédiées aux risques et périls du Client, sans garantie du Vendeur.

TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

- les tarifs publics du Vendeur sont indiqués dans sa grille de prix, en euros + tva au taux en vigueur. Ils sont modifiables à tout moment et sans préavis. Des tarifs professionnels peuvent être mis en place.
- les tarifs s'entendent « départ cave », hors frais de livraison, de transport ou autres. Le règlement des marchandises s'effectue en totalité à la commande, par tout moyen accepté par le Vendeur, les frais bancaires éventuels ou autres engendrés par un paiement du Client sont supportés par lui.
- le Vendeur reste libre d'accorder aux Professionnels toute modalité de paiement qui lui conviendra. Toute commande d'un Professionnel emporte son accord sur les conditions et modalités de paiement proposées par le Vendeur. Aucun report d'échéance ne peut être accordé sans accord préalable exprès du Vendeur.
- toute somme non payée à l'échéance donne lieu de plein droit et sans mise en demeure au paiement d'intérêts de retard fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal, sauf accord exprès entre les Parties, et sans préjudice pour le Vendeur d'engager toute action de droit nécessaire au recouvrement de sa créance et de demander intérêts de retard et dommages et intérêts.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises du Vendeur lui appartiennent où qu'elles soient jusqu'au règlement intégral des sommes dues.

RÉSOLUTION DU CONTRAT

A défaut de paiement par le Client de toute somme due à l'échéance convenue, et 30 jours après une mise en demeure demeurée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au Vendeur, avec conservation des acomptes éventuellement versés et possibilité de demander la restitution des marchandises par ordonnance de référé, à défaut d'accord amiable.

JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout litige non résolu à l'amiable sera du ressort des Tribunaux de Montpellier.